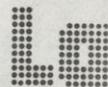


A.P.L.

QUEST

PROGRAMME



SICA

SAMA

déplumée



**Credit
Agricole**



0150

2.00 F

H 156

SOMMIER

PAYSANS

- Pages 2-3-4 - Dossier : La SICA-SAVA de Challans
Page 4 - L'agriculture en Loire-Atlantique : vers un ralentissement de l'exode rurale ?
Pages 5-6 - Un scandale à Notre Dame des Landes
Page 6 - Echec aux premières expulsions des paysans du Larzac

OUVRIERS

- Pages 7-8-9 - Le 7 octobre : 10 000 travailleurs dans la rue
Pages 9-10 - La C. I. P. vivra ! (C. I. P. : Confection Industrielle du Pas-de-Calais)
Page 11 - Ardoisières de Trélazé : les travailleurs en grève contre les licenciements

ECOLE

- Page 11 - Grève à l'école de service social de Nantes

ETUDIANTS

- Page 12 - Création d'un comité de soutien aux 25 étudiants

NUCLEAIRE

- Page 12 - Electrons pièges à cons

QUARTIERS

- Page 13 - Aux Centres d'Action Educative:Ca n'est pas fini!
Pages 13-14 - Vente directe de légumes aux Dervallieres.

CALENDRAIRE

- Mercredi 13 octobre - Réunion pour la formation d'un comité de soutien aux 25 étudiants inculpés et passant en appel à Rennes le 7 décembre
Fraternité Protestante 20 h 30 (9, rue Amiral Duchaffault)
- Mardi 19 octobre - Seconde réunion pour le renvoi des livrets militaires (Cf. APL n°155)
Fraternité Protestante 20 h 30
- Samedi 23 octobre - Rassemblement à Nantes à l'appel de la C. G. T. et de la C. F. D. T. de Bretagne et des Pays de Loire, "pour vivre au pays"
- 16 et 18 octobre - Week-end du Centre Protestant de l'Ouest : Situation et évolution de l'Allemagne de l'Ouest avec des Français et Allemands en relation avec le centre Vaugirard 46, auteur de la brochure "Ainsi se réveillent les vieux démons"
Pour y participer, envoyer un bulletin d'inscription au C. P. O.
79370 CELLES SUR BELLE

SICA - SAVA (CHALLANS)

LIQUIDATION ?

QU'EST-CE QUE LA SAVA ?

La Sica Sava est une entreprise qui emploie 680 salariés et traite 250 000 volailles par semaine, soit 10 % de la production intérieure au niveau national.

En 1970 la Sica prenait de l'extension...pour faire face à ses concurrents.

En 1974 il y a projet de fusion et puis fusion entre la Sica Sava et les établissements Arrivé de Saint-Fulgent (Vendée). Cette fusion avait été favorisée par un apport financier de 500 millions fait par Unigrains. (Note 1)

Nous assistons à la séparation des deux sociétés...qui est due en partie aux problèmes financiers découlant de la crise et aux manœuvres des établissements bancaires, ainsi qu'à des conflits internes aux directions et aux cadres.

En se séparant, les Etablissements Arrivé partirent avec les 500 millions qu'Unigrains avait fournis, ainsi que les 2/3 du circuit commercial.

Dans cette même période, la crise économique frappait de plein foust.

Le Crédit Agricole propose un plan de restructuration, élimination de 80 salariés et réduction des mises en élevage de 20 %. Pour sauver la Sica Sava, le Crédit Agricole a proposé aux paysans de financer par l'intermédiaire des O. C. C. (Note 2) leurs fournitures, ce qui a diminué l'encours bancaire de la Sica Sava. Cependant les paysans et les salariés réagirent à ce plan, ne voulant pas faire les frais d'une crise interne et externe à l'entreprise, et indépendante de leur pouvoir.

Aussi le Crédit Agricole a reculé, le Directeur Grué a démissionné.

Une nouvelle direction a été trouvée. Les financiers ont refait en juin 1976, une nouvelle proposition de plan et jusqu'au 18 août on laisse courir, pour en arriver à un dépôt de bilan.

La Sica est une entreprise qui ne payait pas plus qu'une autre, mais avait pour principe :

UNE REMUNERATION MINIMUM DES ELEVEURS ET SALARIES

Cette rémunération minimum n'avait rien d'exagérée comparée à d'autres entreprises. Et ceci a même été confirmé à la rencontre du 29 septembre 1976, par les deux experts du ministère qui prétendent restructurer la Sica Sava.

Le marché avicole connaît de grosses difficultés. Actuellement le secteur volailles de la Cana accuse un trou de 850 millions d'A.F. et depuis 1974, une dizaine d'entreprises avicoles ont déposé leur bilan : La C. A. B. (Deux-Sèvres), COBESSARD (Meuse), CORLAY (Côtes du Nord) etc...

LE PLAN DE RESTRUTURATION

La production doit baisser de moitié (de 240 000 volailles abattues, on pass à 125 000) mais pour faire fonctionner le centre de conditionnement on achète les dindes, canards, lapins, à l'extérieur !

Les abattoirs, l'atelier de découpe sont jugés non rentables mais des entreprises privées sont prêtes à les reprendre.

Sur les 680 salariés actuels, on en réembaucherait que 280. Quant aux éleveurs, la production diminuant de moitié, ils ne sont assurés ni de l'écoulement de leur production ni du prix.

- Les éleveurs participeraient pour 240 millions ;
- Le Crédit Agricole, par sa filiale Sofipar, pour 200 millions ;
- Unigrains pour 200 millions.

Certaines conditions sont posées :

- Le Crédit Agricole n'intervient que si Unigrains participe également ;
- Au bout de deux ans d'activités, le Crédit Agricole demande que les souscripteurs anciens et nouveaux reprennent le capital social qu'il apporte.

Enfin, il est prévu que les prix d'achat payés aux éleveurs seront calculés de la manière suivante :

- calcul d'un prix de revient théorique
- calcul d'un prix de marché

La différence sera prise en charge par moitié par les éleveurs et moitié par la nouvelle société.

SIGNIFICATION DU PLAN

Il faut savoir que les salariés et les éleveurs avaient obtenu de la Sica Sava une relative garantie d'emploi et de revenus inhabituelle en Vendée, qui en faisait un point de référence dans les conflits sociaux.

Prétextant les difficultés financières et les ennuis de gestion de la Sica, le pouvoir financier (Crédit Agricole) et les représentants de l'Agriculture capitaliste (Unigrains, les industries agro-alimentaires) veulent briser la politique de garantie relative de revenu, diminuer les charges salariales, pour restructurer le secteur avicole sur des bases plus rentables.

Il n'est pas indifférent de signaler que les deux experts qui ont proposé la restructuration sont deux hauts responsables de l'industrie agro-alimentaire (COQUIN et LESIEUR).

La production avicole est excédentaire, mais les éleveurs ont réussi à maintenir un prix à la production qui rémunère leur travail. Ce sont ces acquis que le plan veut remettre en cause, en faisant référence aux prix du marché qu'on ferait encore baisser en mettant les éleveurs en concurrence.

La politique de l'industrie agro(alimentaire) est donc la suivante :
- intervenir pas le biais d'Unigrains dans les entreprises en difficulté ;

- démanteler ces entreprises en séparant les activités de production proprement dites de celles de transformation et de commercialisation des produits.

La production serait l'affaire des groupements de producteurs et des petites coopératives qui s'imposeraient une auto-sélection, une discipline de production et qui supporteraient les investissements et les risques.

Les activités de transformation et de commercialisation seraient aux mains de sociétés anonymes qui imposeraient leurs conditions et empêcheraient les surprofits.

LA RIPOSTE DES TRAVAILLEURS

Salariés et paysans s'opposent au démantèlement de la Sica Sava et exigent le plein emploi.

Après une série de démarches auprès du Préfet et de la municipalité, les salariés décident de populariser le conflit.



Ils organisent une journée porte-ouverte, puis sortent de l'usine et interviennent par des ventes sauvages aux portes des usines de la région. Ces ventes sont un bon moyen pour faire connaître la Sica Sava et de prouver qu'il existe des débouchés pour les volailles, débouchés autres que ceux envisagés par la direction. Les volailles, achetées par le Comité d'Entreprise sont revendus au prix coûtant.

Ces ventes connaissent un gros succès auprès des ouvriers de la région : 9 tonnes de volailles ont été vendues à Saint-Nazaire, 5 t ; à Nantes après la manifestation de jeudi 7 octobre.

De leur côté, les éleveurs, dès le mois de juin, vont tenter de lancer un comité de défense. Celui-ci demeurera pratiquement inefficace car il fait trop confiance à la Direction, qu'il laisse négocier toute seule.

Dans un second temps, certains éleveurs constituent un groupement de producteurs (le GELO) pour permettre la sauvegarde de leurs intérêts économiques particuliers (c'est à dire trouver les débouchés de leur production) mais qui ne se soucient pas du maintien intégral de la Sica.

GELO OU SYNDICAT DE DEFENSE ?

Le GELO va dans le sens du démantèlement puisque il devait passer les contrats pour commercialiser la production de ses adhérents, et que si cette production avait été supérieure aux besoins du nouvel organisme de transformation, il se serait chargé de commercialiser l'excédent en s'adressant à d'autres transformateurs. Les producteurs auraient été payés directement par l'acheteur.

Face à la dénaturation de ce groupement, il est décidé de créer un nouveau syndicat de défense qui se redonne des objectifs clairs qui soient une véritable défense des éleveurs :

- plein emploi pour paysans, salariés ;
- non démantèlement de l'entreprise ;
- remboursement intégral des O.G.C. ;

Ce syndicat, qui regroupe environ la moitié des éleveurs à fait des contre-propositions au plan proposé par le ministère. Ainsi, le syndicat de défense s'est mis d'accord sur la création d'une nouvelle coopérative, mais à condition que ses objectifs soient sauvegardés.

Des actions communes paysans-ouvriers ont alors été entreprises et c'est ainsi que le 22 septembre, 300 personnes (2/3 ouvriers, 1/3 paysans) sont montées à Paris pour rencontrer le ministre et faire une nouvelle vente sauvage face à la Caisse Nationale de Crédit Agricole, puis Gare Montparnasse.

C'est là qu'on a appris qu'une première vague de licenciements (52 personnes) était imminente, et que la Caisse Nationale de Crédit Agricole maintenait son "non" ferme au remboursement des O. C. C....

Aussi aujourd'hui, défendre les éleveurs et les salariés de la SICA-SAVA c'est :

- défendre pour tous les éleveurs intégrés des prix garantis assurant une rémunération minimum du travail ;
- s'opposer à ce que les paysans et salariés paient les effets d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

Le problème de la SICA dépasse de très loin l'entreprise elle-même. En effet, ce qui est en jeu, c'est de donner un nouveau statut aux éleveurs intégrés : Oui à l'intégration, à condition que les éleveurs supportent directement les aléas du marché.

ENTRETIEN AVEC DES OUVRIERS DE LA SICA

Nous avons trouvé les délégués travaillant en inter-syndicale. Sur la SICA-SAVA, la C. G. T. est largement majoritaire. La lutte est menée de façon unitaire.

Q : A quoi est due la situation ?

R : A la crise économique. Vu l'anarchie du marché, les boîtes sont plus ou moins bien placées. Ce n'est pas une question de gestion, même s'il y a eu des erreurs. C'est la politique du VII^e Plan sur les coopératives. On donne 3 millions pour 120 chevaux à Saumur et on refuse de débloquer 300 millions pour 800 personnes!...

Il s'agit aussi de remettre en cause les avantages aux éleveurs ; ils ont un prix garanti. On veut le supprimer pour qu'ils subissent les fluctuations du marché. Et faire échec à l'idée de LAMBERT qui était de organiser ce marché. C'est là la politique du Crédit Agricole.

Il fallait aussi casser le rôle de "leader" qu'avait la SICA-SAVA en Vendée. Quand la SICA avait une augmentation, les autres entreprises suivaient. Maintenant, quand les ouvriers demandent des augmentations, on leur répond : "voyez où ça a mené la SICA..."

Q : Quelles sont les répercussions sur l'emploi ?

R : Il y a actuellement 6 000 chômeurs en Vendée. Il est impossible de trouver un emploi, de se recycler. Le plan de restructuration prévoit 50 % de personnel en moins : 260 sur Challans. Actuellement, 52 gars ont reçu leur lettre, choisis par la Direction à la tête du client (certains délégués syndicaux touchés...)

On va leur imposer des stages F. P. A. pour les éparpiller, et s'ils refusent un emploi à 100 kms, ils perdront tout droit aux indemnités...

Si on compte 250 licenciés indemnisés à 90 % pendant un an, ça fait 800 Millions, ce qu'il faudrait pour faire redémarrer la boîte !!

NOTES:

1) Qu'est-ce qu'Unigrains ?

A la suite des difficultés du secteur avicole, la FNSEA impose en 1971 la création d'un fond public de solidarité entre céréaliers et éleveurs. Le fond est alimenté par une taxe sur les céréales. Il poursuit les objectifs suivants :

- actions techniques dans les céréales ;
- restructuration des entreprises en difficultés ;
- soutien des éleveurs, soutien des marchés.

La gestion du fond est assurée par une société financière dont le capital est réparti entre les banques d'affaires et des professionnels (céréaliers, unions de coopératives céréaliers...). Le comité de gestion est composé de représentants des éleveurs, des céréaliers et de hauts fonctionnaires.

2) Qu'est-ce que les O. C. C. (Ouvertures de Compte Courant) ?

La gestion des comptes des éleveurs était faite auparavant par la SICA avec des garanties collectives. La SICA redistribuait ensuite les fonds. Ce que veut le Crédit Agricole, c'est un financement direct des fournitures des éleveurs assorti de garanties individuelles. Du coup, les risques financiers passent de la SICA aux adhérents eux-mêmes.



Q : Quels sont les moyens d'action que vous envisagez ?

R : Le problème qui se pose, c'est d'éviter l'éparpillement des ouvriers licenciés (la C. F. D. T. pense qu'on ne s'en est pas donné tous les moyens...) Pour établir un rapport de force pour négocier avec le syndicat, il faut que les gars restent sur l'usine, car actuellement ils s'en vont. Si cela n'est pas résolu pour les 52, cela va être d'autant plus difficile avec la prochaine fournée.

Un autre problème, c'est la difficulté de se battre en coopérative : on traite des matières vivantes et il ne faut pas se mettre les éleveurs à dos. On a une marge d'action très étroite entre les éleveurs et les clients qui risquent de partir encore plus vite (les contrats-clientèle d'un an doivent être renouvelés bientôt...) si on mène une action dure. Il faut donc faire tourner la boîte pour que les éleveurs ne soient pas pénalisés et que tous les travailleurs se maintiennent sur la boîte.

Autrement, on dirait que ce sont les ouvriers qui ont causé la faille.

Notre tactique est donc pour le moment d'alerter la population et de faire pression par les manifestations et les ventes directes ; les ventes sauvages permettent de populariser et de constituer un "trésor de guerre" (l'argent est placé dans un coffre...)

Mais, il n'y a pas d'issue. En cas de liquidation, une occupation est possible (la C. F. D. T. est moins optimiste que la C. G. T. sur les chances de l'opération).

La discussion avec la direction est complètement bloquée : on a demandé une rencontre pour vendredi...

Q : Etes-vous en relation avec les éleveurs ?

R : Le syndicat de Défense des Eleveurs nous soutient et vendredi, nous avons une manifestation commune avec les éleveurs et les syndicats agricoles à la Roche au siège de la Caisse Régionale du Crédit agricole.

Les éleveurs ont porté plainte en commandite contre le Crédit Agricole parce-qu'il est intervenu dans la marche de l'entreprise, en passant outre le fait que la SAVA avait plus de déficit en 1975 et aurait dû normalement déposer son bilan l'année dernière...ce qui aurait posé nombre de problèmes aux employés de la SAVA.

Qu'ont fait les cadres ?

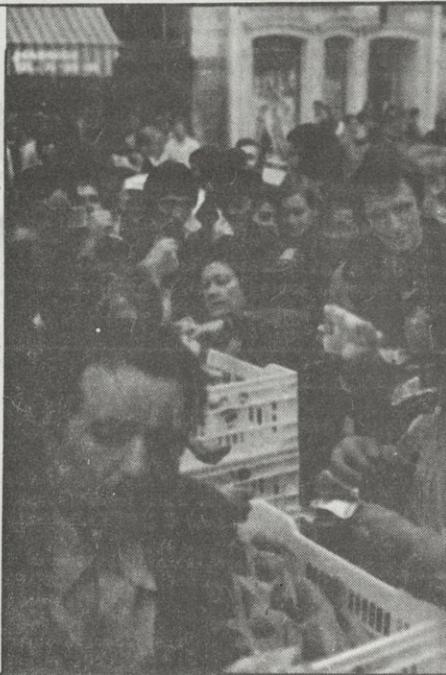
Ils nous ont soutenu au début, mais ça n'a jamais été loin ; ils sont trop proches de la Direction, qui les couvre, ce n'est pas eux que l'on va licencier.

D'ailleurs, sur les trois sociétés qui composaient la SAVA, seules deux ont déposé leur bilan. La troisième, "Volailles Vendéennes", est une société fictive de louage de services qui louait aux deux autres tout son personnel d'encadrement. Elle n'a pas cessé son activité. De toutes façons, si des cadres sont mis à la porte, ils auront de gros avantages car leurs contrats étaient très intéressants.

Ce n'est pas en liquidant la baraque qu'on va résoudre le problème avicole. D'ailleurs, qui va racheter ? Ce sont les requins qui veulent le démantèlement du groupe ; le plan prévoit de diminuer la production de 40 % en supprimant 50 % du personnel : on veut améliorer "la productivité" !!! Il prévoit aussi de vendre des volailles vives pour confier la transformation à des boîtes privées.

Nous, nous disons que toute la production doit rester dans la SAVA.

non au démantèlement !
non aux licenciements !



manif à la roche

Vendredi après-midi, à l'appel du Syndicat de Défense des Éleveurs et des syndicats CGT-CFDT de la SIGA-SAVA, 120 personnes ont manifesté devant la Caisse Régionale du Crédit Agricole à la Roche Sur Yon.

Le but de cette manifestation était de demander le remboursement de bandes de poulets qui n'ont pas été payés aux éleveurs avant le dépôt de bilan le 18 août (et qui ne l'ont pas été depuis) ;

demander le remboursement des OCC ;

de s'opposer au démantèlement de l'entreprise ainsi qu'aux licenciements des employés dans la nouvelle entreprise ainsi que le retour au marché libre avec prix de marché.

Aux cris de "Le Crédit paiera", "non au démantèlement", "La SIGA vivra" nous avons demandé à être reçus par le directeur.

Au bout d'une heure, un personnage important est venu nous dire qu'il voulait bien recevoir une délégation composée d'éleveurs et de salariés.

Tout le monde a alors accompagné les délégués et nous sommes rentrés dans les magnifiques locaux du Crédit ; opposition du directeur, discussion, on accepte de sortir en laissant quelques délégués à l'intérieur.

La délégation demande à la Caisse de Vendée d'organiser une rencontre entre éleveurs-employés et les pouvoirs publics-Unigrains. Le Directeur du Crédit refuse car dit-il, seul le Ministère peut prendre une telle décision.

Il réaffirma son accord avec le plan de restructuration et indique que la participation du Crédit Agricole dans la nouvelle société pourrait être un peu plus importante.

Cela ne satisfait nullement les manifestants. Après une heure d'attente, les manifestants qui sont tenus au courant de la discussion par des estafettes, décident d'aller s'expliquer avec le Directeur du Crédit

on rentre dans les locaux

On rentre une nouvelle fois dans les locaux, petite visite de la maison et on trouve la salle de réunion. Des questions sont posées à la Direction du Crédit.

"Quelle sera la position du Crédit Agricole quand un gars qui a contracté un emprunt pour construire une maison et qui est licencié ne pourra plus rembourser son emprunt ?"

Réponse : "On verra cas par cas". Réponse peu satisfaisante.

Autres questions, autres réponses qui ne satisfont pas plus les manifestants. Finalement, tout le monde sort.

Maintenant, on attend de nouveaux licenciements et la décision du Tribunal des Sables d'Olonnes mercredi 13 octobre qui doit décider de la mise en liquidation de l'entreprise.

Les semaines à venir risquent d'être chaudes à Challans car ni les employés ni les éleveurs ne sont décidés à se laisser faire.

ET VIVE LE
TRAVAIL
MANUEL!



fin de l'exode rural?

D'après un document circulant actuellement chez les parlementaires du département, on assisterait depuis 1975 à un ralentissement de l'exode :

il y a autant de départs, mais davantage d'installations de jeunes. Leur nombre est passé de 200/280 par an à 380 en 1975. Le chômage en ville serait la cause principale.

Le chiffre global reste évidemment dramatique :

- 46 549 exploitations agricoles en 1955
- 25 265 en 1975

En vingt ans, près de la moitié des fermes ont disparues, soit 1 000 par an et 3 par jour environ. Ce sont les exploitations de plus de 20 ha (et de moins de 50) qui sont maintenant 42 % des fermes du département (20 % en 1955) qui récupèrent les terres laissées par ceux qui par ceux qui partent.

En polyculture élevage, la ferme moyenne approche les 30 ha. Les grandes exploitations restent l'exception : 40 fermes de plus de 100 ha, 130 entre 70 et 100 ha, et 786 entre 50 et 70 ha.

D'après une enquête de P. Bodin
(Ouest-France)

T'AS QU'A
CROIRE!



UN SCANDALE A NOTRE DAME DES LANDES

Le 11 Mars 1976, la famille Godefroy qui exploite une ferme à Limimbout sur la commune de Notre Dame des Landes, a reçu congé pour quitter les lieux le 1er Novembre 1977. Cette ferme de 22 ha fait vivre une famille de 10 enfants.

Le propriétaire, Victor Brunet de Bellevue, fait valoir le privilège de la reprise triennale, pour installer son fils Hervé. Ce dernier, selon les termes du congé, serait titulaire du baccalauréat B 1 et diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieur Agricole.

Mais désire-t-il réellement exploiter? car il fait savoir à qui veut l'entendre, que l'exploitation ne l'intéresse pas et encore moins le travail manuel".

De toute façon, l'exploitation de 47 ha de ses parents est suffisamment importante pour lui permettre de s'installer et de faire vivre plusieurs personnes (la moyenne des superficies sur la commune est de 25 ha).

Son père, âgé de 65 ans, est à la retraite. Il a d'ailleurs fait construire pour s'y retirer une superbe maison sur un terrain d'environ 1 ha dans le bourg de Notre Dame des Landes.

Alors, pourquoi vouloir priver de travail une famille d'agriculteurs ?

LA, EST LE SCANDALE :

D'un côté, un propriétaire qui abuse de son droit et qui désire monopoliser :

- 70 ha 47 ha de terre de la ferme de Bellevue au nom de Madame
- 22 ha de la terre du Limimbout, au nom du fils
- 3 maisons d'habitation
- 1 retraite

UN BEAU CUMUL DEGUISE :

De l'autre côté, la famille Godefroy avec ses 10 enfants. Ils occupent actuel-

lement une maison non conforme aux règles élémentaires d'hygiène. L'eau devant être prélevée dans un puits du village, distant de 60 mètres de l'habitation (le propriétaire ayant toujours refusé de réaliser des travaux), des bâtiments d'exploitation dérisoires, aucun hangar pour les récoltes et le matériel, ceux existant étant la propriété du fermier.

A l'origine du conflit, une demande d'augmentation de fermage injustifiée :

En 1967, les Brunet, suite à un accord devant le tribunal paritaire de St Nazaire, effectuant quelques petits travaux à la maison de leur fermier, mais en contrepartie, ils demandent à la famille Godefroy de leur rembourser annuellement la somme de 219,60 F ce qui correspond à une augmentation déguisée du fermage de 42,35 F à l'hectare !

Le fermage ainsi versé à échéance semestrielle est l'un des plus élevés de la commune. Néanmoins, lors du renouvellement du bail en 1974, le propriétaire a exigé que soit transformée en quantité de denrées et incorporée au fermage, la somme payée forfaitairement chaque année, ce qui, au taux actuel, correspond à un prix de 327,61 F (taxe comprise)

CELA EST INACCEPTABLE :

La famille Godefroy ayant signifié son refus pour une telle augmentation, le bailleur n'a pas trouvé mieux que de leur envoyer congé pour le 1er Novembre 1977.

L'attitude du syndicalisme dans cette affaire a été jusqu'à présent de favoriser au maximum la réconciliation entre les parties :

- démarches de 3 agriculteurs auprès du propriétaire qui reste sur ses positions et avoue en même temps que son fils

n'est pas intéressé par la profession d'agriculteur.

- tentative de conciliation de Monsieur le Juge du Tribunal de St Nazaire le 24 Septembre. Mais là stupeur... le fils change son attitude, sans doute sur les conseils de son avocat, il ne cesse de répéter qu'il désire exploiter et qu'il a la ferme intention de revenir à la terre.

Devant le refus de toute conciliation, le Juge a fixé au 29 Octobre 1976 la date du procès.

Brunet n'a donc pas saisi la chance qui lui était offerte de pouvoir se réconcilier avec son fermier. Rien maintenant nous oblige à garder le silence et nous sommes bien décidés à porter l'affaire devant l'opinion publique.

N.D. DES LANDES (suite)

QUI OSERA, APRES UN TEL SCANDALE,
SOUTENIR LA CAUSE DU

PROPRIETAIRE ?

... que nous appor-
... Justice saura-t-
elle préserver les droits du fermier, et
donnera-t-elle raison au droit du tra-
vail face à l'abus du droit de pro-
priété ?

L'EQUIPE LOCALE PAYSANS TRAVAILLEURS
SYNDICAT LOCAL FDSEA

ECHEC AUX PREMIERES EXPULSIONS DES PAYSANS DU LARZAC

Samedi matin, 2 octobre, à 11 h, s'installaient à Cavaillet, deux jeunes agriculteurs : François Giacobbi, berger au Mas Trinquet depuis 2 ans et Christian Roucuayrol. Des paysans ont contribué à cette installation en donnant la jouissance pour une année de trente brebis. Certains paysans de la région étaient associés au démarrage du troupeau. Un pique nique réunissait une centaine de personnes paysans, amis et comité. Les travaux d'installation commençaient aussitôt.

Cette ferme avait été vendue par Debernier, toujours le même, le fameux spéculateur, ex-PDG de Néogravure et administrateur de différentes sociétés.

Mardi avait lieu la première expulsion de paysans sur le Larzac ! Dans la nuit du Lundi 4 au Mardi 5 octobre à 2 h du matin, cinquante gardes mobiles en tenue de combat délogent les occupants : une dizaine de personnes. Ces dix personnes étaient libérées après vérification d'identité, au camp, le

mardi vers sept heures et à Cavaillet, les deux nouveaux paysans et leurs amis campent sur les terres de la SAFER, face aux militaires.

Les gardes mobiles ont maintenant quitté les lieux. L'exploitation de la ferme continue et une nouvelle bergerie toute proche de trois cent mètres est occupée. Des terres appartenant à Debernier ont été labourées. Le préfet qui joue la carte de la concertation, avait donné son accord. C'est sous ordre du ministre de la Défense Nationale que l'expulsion s'est faite. Pour répondre à cette expulsion les paysans du Larzac ont participé, hier 7 octobre, à la manifestation organisée par la CGT et la CFDT, comme ils ont participé à la manifestation organisée par les sections d'entreprise d'Audret et Galtier, qui protestaient contre les licenciements.

Extrait du Quotidien du Peuple
du 8 Octobre 1976

LE 7 OCTOBRE :10 000 TRAVAILLEURS DANS LA RUE

10 000 personnes dans la rue, malgré les manifestations organisées dans 7 autres villes de Loire-Atlantique, c'est donc un cortège imposant qui a parcouru le centre-ville le 7 octobre.

A observer cette manifestation, on peut noter plusieurs aspects qui montrent en même temps l'importance et les limites de la mobilisation.

NOMBREUSES BANDEROLLES

Il y avait un grand nombre de banderoles, signe d'une mobilisation importante et en profondeur : les manifestants voulant ainsi faire connaître leur participation à l'action.

PEU DE SLOGANS

Par contre il y a eu peu de slogans et criés sans grande conviction. Il faut noter que la grande majorité des slogans se situaient au niveau politique le plus élevé, à savoir une remise en cause du pouvoir, en passant du "Union-action-Programme Commun", vers "Valéry dehors" et "le pouvoir aux travailleurs".

Dans l'ensemble on a eu l'impression d'un cortège puissant, fort, mais peu offensif.

LES MANIFESTANTS

Quant à la population du cortège, on a remarqué que les métallos qui forment généralement le gros des manifestations, étaient relativement peu représentés et moins nombreux que d'habitude.

Cependant dans la métallurgie la grève a été largement suivie.

Par contre, par rapport à ce qui se passe habituellement, beaucoup de salariés de la fonction publique étaient là (Finances, Sécurité Sociale) ainsi que les employés des grands magasins.

Il faut même noter que ce sont les grévistes de ces secteurs qui se sont rendus à la manifestation en cortège.

Les associations familiales, à l'occasion de la journée du 7, se sont déplacées effectivement, porteuses de banderoles. On a remarqué dans le cortège : la FNMIP (infirmes et paralysés), l'ASF (association syndicale des familles) et le SNCV (syndicat national Cadre de vie, ex APF).

Mais, on a noté l'absence des paysans. Seuls, les salariés de l'agriculture de la F. G. A. - C. F. D. T. étaient présents

BOITES EN LUTTES

Parmi les boîtes qui sont en ce moment en lutte, la SICOMA est intervenue de façon positive en utilisant le rassemblement pour faire connaître sa lutte (Cf. APL n° 155) et faire appel à la solidarité.

Les petites boîtes de la métallurgie, STELLA, NACOMA, GAUTIER qui ont mené ensemble une action collective de popularisation il y a environ 15 jours, ont manifesté séparément et n'ont donc pas fait apparaître le problème de l'emploi tel qu'il se pose dans la métallurgie.

De la même façon, la STAN (transports nantais) qui a mené une grève au début du mois de septembre, a été absente de la manif.

Il en est de même pour les travailleuses de Record qui étaient en lutte, il y a quinze jours (Cf. APL n° 155).

A noter l'action des salariés de la SICA-SAVA de Challans à la fin de la manif par la vente directe de leurs produits (poulets, pintades, oeufs) (Cf; l'article sur la SICA-SAVA Page)

.../...



La fédération des Finances C. G. T. a distribué un tract au cours de la manifestation dénonçant l'injustice du système fiscal et cherchant par ce moyen une liaison avec les victimes de ce système :

LES SALAIRES : SOURCE PRINCIPALE DES RECETTES FISCALES

- "Les impôts indirects sur la consommation (T. V. A. principalement) représentent 65 % des recettes fiscales ; les travailleurs qui, en grande majorité, consomment l'intégralité de leurs revenus, sont les plus durement frappés.

- l'impôt sur le revenu qui représente 20 % des recettes, aggrave encore l'injustice. Les salaires imposés représentent les 2/3 de l'ensemble des revenus déclarés.

- Les impôts locaux frappent de plus en plus lourdement tous les salariés, même les plus modestes. C'est une conséquence des transferts opérés par le Pouvoir sur les budgets des collectivités locales.

LES PROFITS, FORTUNES.... ECHAPPENT POUR L'ESSENTIEL A TOUTE IMPOSITION

- l'impôt sur les bénéfices des sociétés représente 10 % des recettes fiscales ...40 % d'entre elles se déclarent en déficit !

- Des privilèges exorbitants sont consentis aux sociétés, à leurs dirigeants, aux actionnaires...à tous ceux qui détiennent et gèrent le capital par la législation réactionnaire.

- la grande fraude n'est pas appréhendée par le contrôle fiscal faute de volonté



politique et des moyens administratifs indispensables.

- Le capital, sans cesse accru par l'exploitation des travailleurs, la concentration des entreprises, la spéculation et l'inflation, N'EST PAS IMPOSE.

... Le rassemblement dans la lutte de tous ceux qui sont victimes de la politique de classe des forces actuellement au Pouvoir est la seule issue pour imposer la justice fiscale et les réformes démocratiques. "

(extrait du tract de la Fédération des finances C. G. T.)

La même action a été faite par les travailleuses C. G. T.- C. F. D. T. de l'hôpital qui dénoncent la politique du pouvoir dans la santé, comme contraire aux intérêts du personnel et des usagers.

"NANTAIS, PORTEZ VOUS BIEN!!!"

"La participation des hospitaliers à cette journée d'action revendicative doit permettre à la population de prendre conscience de la gravité de la situation créée par le gouvernement en matière de politique de santé.

-L'hôpital subit un manque permanent de personnel qualifié, ceci accentuant le côté inhumain de l'hospitalisation et pouvant même mettre parfois en danger la personne malade.

- les restrictions draconiennes qui sont imposées mettent en cause non seulement la qualité du Service rendu, mais la sécurité, l'hygiène et la santé.

- de nombreux services, malgré les déclarations des divers ministres de la Santé, restent vétustes et insalubres et les malades y sont entassés sans décence et sans respect de la personne humaine.

Hormis les réalisations spectaculaires et bien souvent inadéquates, qui parfois ne peuvent fonctionner, faute de crédit et de personnel, la politique du gouvernement est de masquer les insuffisances du système hospitalier en menant des

campagnes permanentes sur le thème de la surconsommation médicale et de la croissance des coûts de santé.

La gestion de Giscard dans le domaine sanitaire est une gestion :

- qui défend les intérêts privés qui sont un des principaux agresseurs du budget de la Sécurité Sociale (laboratoire-cliniques etc...)

- qui aide le patronat à détruire cette conquête des travailleurs, qu'est la Sécurité Sociale, afin d'instituer des régimes parallèles d'assurances privées : ce sont des dettes patronales vis à vis de la S. S. qui se chiffrent par milliards alors que l'on augmente les cotisations des travailleurs ; c'est la diminution ou la suppression de certains remboursements (paramédicaux, médicaments) : c'est le démentèlement progressif de ce service public.

Le gouvernement est au service du système capitaliste et de plus en plus, votre santé va devenir un marché, une source de profit".

(extrait du tract C. G. T.- C. F. D. T. l'hôpital s'adresse à la population)

Correspondance A. P. L.

LE SENS DE LA JOURNÉE POUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES :

Pour la C. F. D. T. le Plan Barre est un plan de classes qui doit donc être combattu. L'action du 7 octobre doit trouver un prolongement dans la journée d'action sur l'emploi le 23 octobre.

Notons d'autre part que la C. F. D. T. a tenu à se situer sur le terrain syndical.

L'intervention de la F. E. N. a été pour le moins inhabituelle, dénonçant le plan Barre comme étant la tactique actuelle du capitalisme pour surmonter sa propre crise en en faisant porter le poids par l'ensemble des travailleurs ; allant jusqu'à dire que le gouvernement ne luttait pas contre l'inflation et le chômage mais qu'au contraire il les utilisait pour maintenir le profit et exploiter les salariés.

Pour la C. G. T. le plan Barre est un plan d'austérité dirigé contre les salariés car le pouvoir est au service de la société de profit et des grands groupes monopolistiques.

La solution de la crise nécessitait les réformes du Programme Commun ; cependant, des batailles doivent être menées maintenant pour la satisfaction des revendications (rappel de la journée d'action du 23 octobre), car la C. G. T. défend les intérêts immédiats des salariés.

LA C.I.P. VIVRA !

C.I.P. : CONFECTION INDUSTRIELLE DU PAS-DE-CALAIS

... nous ont dit les ouvrières de la C. I. P., venues à Nantes le 1er octobre à l'UL C. F. D. T. où elles ont vendu des articles de leur production et raconté leur lutte :

QUINZE MOIS D'OCCUPATION

PRODUCTION SANS CADRES ET SANS PATRON

« La C. I. P. ex Bailleul : quatre ateliers : trois dans le Pas de Calais (Haisnes, Houdain et Noeux) et un dans le Nord (Hazebrouk)

L'atelier principal se trouve à Haisnes près de Lens ; 700 personnes y étaient employées.

- Fabrication : Chemises d'hommes et de garçonnets, pyjamas, sous-pulls.

Le travail se faisait à la chaîne sur convoyeur mécanique ; un article sortait toutes les 19 secondes.

- DECEMBRE 1973 :

Le patron Bailleul dépose son bilan et les ouvrières occupent immédiatement. Raison du dépôt de bilan : il a détourné un milliard et demi en cinq ans ce qui lui vaudra d'être mis en prison par le juge Ge Charette, une jeune juge de gauche qui a osé aussi mettre en prison un patron responsable d'un accident du travail.

.../...

- FEVRIER 1974 :

Création d'une nouvelle société qui bénéficie d'avantages importants.

- NOVEMBRE 1974 :

Un confectionneur d'Ales Furnon devient P. D. G. Il démantèle à son profit le réseau commercial et détourne la clientèle (Redoute, Trois Suisses, Hypermarchés)

- AVRIL 1975 :

Le P. D. G. annonce la restructuration et la fermeture immédiate des ateliers de Noeux et Houdain alors que les carnets de commande étaient pleins et la situation financière bonne. Immédiatement, les ouvrières licenciées occupent leurs ateliers popularisent et commencent à fabriquer.

- MAI 1975 :

Le patron refuse de payer les ouvrières de Noeux et Houdain qui viennent alors à Haisnes réclamer leur dû, soutenues par les ouvriers de Haisnes.

SEQUESTRATION DU DIRECTEUR COMMERCIAL ET FINANCIER

CIAL ET FINANCIER

Au bout de 72 heures, il est libéré par cinq cars de flics et un blindé à trois heures du matin.

Tous proclament : "La C. I. P., c'est fini"

La direction tente de faire sortir des camions de stocks, de renvoyer les fournitures aux fournisseurs.

LE 18 JUILLET EN ASSEMBLEE GENERALE NOUS DECIDONS L'OCCUPATION ET LA REPRISE DE LA PRODUCTION SQANS CADRE ET SANS PATRON.

La direction, le Tribunal de Commerce ont décidé la liquidation, nous nous disons :

LA C. I. P. VIT AUJOURD'HUI PUISQUE NOUS Y SOMMES, NOUS Y TRAVAILLONS, NOUS NOUS Y ORGANISONS.

Nous avons été trouvé ensemble pour leur demander de sortir ceux qui ne voulaient pas suivre (cadres, mécaniciens coupeurs, responsables et quelques ouvriers).

Nous avons décidé la reprise de la production alors, des camarades coupeurs d'autres boîtes sont venus nous apprendre la coupe.

Nous avons eu l'aide des camarades mécaniciens, employés de banque ou de bureaux pour nous apprendre à remplir les papiers sociaux.

Nous occupons en trois équipes ; Nous avons créé des commissions :

- transport, car nous venons de 26 communes aux alentours.
- Comité de grève ;
- Commissions popularisation, formation, organisation.

Nous voulons mettre en place une nouvelle forme de travail ; on veut abandonner le travail à la chaîne pour un travail en groupe par équipe.

Nous essayons de joindre les chômeurs isolés par des actions à l'Agence de l'Emploi, nous avons réussi à faire un pointage collectif au lieu d'être dispersées dans nos 26 communes.

Les Assédic ont été occupées car ils voulaient nous supprimer les 90 % auxquels nous avons droit jusqu'à novembre.

DEPUIS LE 18 JUILLET NOUS OCCUPONS

CAR :

- NOUS REFUSONS DE VOIR L'ENTREPRISE DETRUITE PAR LA SIMPLE VOLONTE DES PATRONS
- NOUS REFUSONS DE PERDRE NOTRE EMPLOI
- NOUS NE VOULONS PAS GROSSIR LES RANGS DES CHOMEURS.

NOUS AFFIRMONS : LA C. I. P. EST VIABLE, LA C. I. P. VIVRA."

" On n'a pas tellement de problème avec les maris, nous en parlons entre-nous. Oui ils gardent les enfants quand il faut.

Les femmes mariées viennent pour beaucoup occuper l'usine la nuit et elles y dorment et ont leur journée chez elles. Beaucoup d'hommes travaillent à la Française de Métallurgie (Renault-Peugeot) au laminoir.

La mine ? Non, plutôt être chômeur que faire ce sale boulot.

Le travail pour une femme ? des raisons économiques oui, mais aussi l'indépendance."

"NE PAS RESTER CASERNEE DANS SA CUISINE "

ARDOISIÈRES DE TRELAZE

Les travailleurs en grève contre les licenciements

Depuis onze heures, mercredi, les travailleurs de deux puits, dont celui du Fresnais, aux ardoisières de Trélazé, sont en grève. (la SICOMA est une filiale des ardoisières).

Spontanément, ils ont décidé d'arrêter le travail à la suite de l'annonce du licenciement de l'un des leurs. Un jeune travailleur avait été embauché avec un contrat à temps de six mois.

Le cinquième mois venait de se terminer, la direction le renvoie.

Pour les carrières que nous avons rencontrés à la sortie des puits, le motif du licenciement ne fait aucun doute : c'est la répression anti-syndicale qui continue.

En effet, ce travailleur syndical à l'usine Soretex avait été accusé d'avoir participé à la séquestration du patron de cette usine en septembre 1975 ; avec plusieurs de ses camarades, il avait été licencié.

Il y a cinq mois, il avait été embauché par les ardoisières pour travailler au fond.

Et ce licenciement survient au lendemain de la grève générale de quinze jours qui a paralysé récemment les ardoisières.

Les choses sont donc claires : le patronat essaie par tous les moyens d'éliminer les travailleurs qui refusent son pouvoir despotique.

Face à cette répression, la solidarité des travailleurs des ardoisières imposera le recul du patron.

Le Quotidien du Peuple le 8/10/1976

ECOLE**ECOLE**

GREVE A L'ECOLE DE SERVICE SOCIAL DE NANTES

Les élèves de deuxième année de l'école de service Social de Nantes ont cessé les cours depuis le lundi 4 octobre avec l'appui d'étudiants de première et de troisième année, afin d'attirer l'attention sur les problèmes que pose leur formation.

Cette formation s'effectue en trois années à temps complet, elle comporte des périodes de stage dans les services sociaux.

Ces stages :

- ont souvent lieu à l'Extérieur ;
- ne font l'objet d'aucune indemnité bien qu'il y ait de nombreux frais supplémentaires à la charge de l'étudiant (double loyer, frais de transport, perte des avantages universitaires).

C'est pourquoi, des actions sont en cours auprès :

- des organismes employeurs ; DDA SS C. A. F., M. S. A., CPAM ;
- du ministère de la santé ;
- des élus locaux.

Afin d'obtenir :

- un nombre suffisant de stages sur la région nantaise ;
- une indemnité forfaitaire de stages.

Pour appuyer ces revendications, une journée de grève des étudiants des trois années aura lieu le lundi 11 octobre.

La section syndicale du personnel de l'école apporte son soutien au mouvement des étudiants en faisant grève ce jour-là.

Des étudiants de seconde année.

CREATION D'UN COMITE DE SOUTIEN AUX 25 ETUDIANTS

Suite à la manifestation (étudiants-en-seignants) du 12 mai qui occupa le théâtre Graslin et se termina par 87 interpellations, 25 étudiants furent inculpés au titre de la loi anti-casseurs.

Le procès n'eut lieu que deux mois plus tard, le 12 juillet, le choix de cette date rendant la mobilisation difficile.

24 étudiants furent relaxés et l'un d'eux fut condamné à un mois de prison avec sursis et 300 F. d'amende.

Le Tribunal s'est apparemment montré "trop" clément puisque le Procureur de la République a fait appel à cette décision avec la volonté très nette d'obtenir des condamnations "exemplaires".

Le Procès des 25 est fixé au 7 décembre à Rennes et c'est dès maintenant qu'il faut se mobiliser pour la formation d'un Comité de soutien afin d'organiser ;

- Information et mobilisation à Rennes même ;
- Collectes ;
- Manif à Rennes....

Pour la constitution de ce comité de soutien, réunion à la Fraternité Protestante (3, rue Amiral Duchaffault) le mercredi 13 octobre 1976 à 20 H 30.

Correspondance A. P. L.

ELECTRONS PIEGES A CONS !

Plus de 3 500 personnes se sont rassemblées au Pellerin à l'appel du Comité de Défense de l'Environnement du Pellerin et d'autres organisations.

Après une courte prise de parole, la longue colonne, entrecoupée d'une quinzaine de tracteurs et de traînes, fait un grand tour dans le bourg du Pellerin avec une animation assez grande qui ensuite aller en décroissant tout au long de 5 kms entre le Pellerin et le site prévu de la Centrale Nucléaire.

Là, après un petit coup de vin remontant, un camion de parpaings fut déchargé pour construire sur le site un local destiné par la suite au Comité de Défense.

Un paysan local explique ensuite que "c'étaient 280 à 350 ha pour la Centrale qui étaient ainsi menacés, de même que tout

l'estuaire de la Loire par la pollution et le complexe industriel accompagnant nécessairement une telle centrale".

" Ces 300 ha sont actuellement exploités par 50 à 60 agriculteurs... "

" Le Pellerin, appelé Santa Maria de Pelerina au Moyen-Age, ne doit à aucun prix devenir Santa Maria di Plutonium en 1985... (sous les applaudissements de la foule)." Le Pellerin sera un nouveau Larzac si le gouvernement et l'E. D. F. persistent dans leurs décisions".

On a pu voir dans le cortège un certain nombre de conseillers municipaux locaux. Par contre, aucun des maires des communes concernées par le projet de Centrale n'avait daigné se déplacer.

Pourtant le maire de Cheix avait prévu de venir, mais selon les bruits qui courraient, il en a été dissuadé par le maire du Pellerin... (Corresp. A. P. L.)

AUX CENTRES D'ACTION EDUCATIVE : CA N'EST PAS FINI !

Après la bagarre menée lors de l'A. G. de dissolution des C. A. E. le 16 septembre, grâce au soutien des travailleurs sociaux et des groupes de quartiers, la situation, devenue enfin claire, n'en n'est pas pour autant meilleure :

- les salaires ne sont pas versés, le compte de l'Association étant bloqué (découvert en banque trop important). Qui asphyxie l'Association ? Le Conseil Général qui verse les fonds mois après mois, et avec plusieurs tranches de retard.

- Le Président de L'Association refuse de présenter les budgets pour 77, ce faisant, il n'applique pas le mandat de l'A. G. du 16.

Inquiet de la tournure des événements, il écrit à la Préfecture pour lui demander de le décharger de ses responsabilités sans pour autant démissionner de son poste. Cela n'a aucun sens juridique, mais ça le rassure sans doute !

- On nous dit ça et là qu'il y aura des fonds réservés pour "la Prévention", (notre secteur de travail) sur le budget 77 du Conseil Général ; mais cela ne signifie rien pour nous car ces fonds ne seront pas attribués de manière précise.

De plus, comme personne ne veut tenir compte de notre budget prévisionnel, les bases de subvention seront :

subvention 76 plus 6,5 % ; ce qui veut dire qu'avec 15 % de hausse des salaires et du coût de la vie, on va être au minimum au Régime "Barre" ; salariés et quartiers.

- On nous dit également que de toute façon, il n'est pas question de refaire autre chose avec les mêmes. Ca signifie qu'il y aura des licenciements en tout état de cause.

Tout ça, c'est la liquidation des équipes éducatives CAE. Par bien des aspects, notre liquidation fait partie de la réorganisation du secteur socio-éducatif de la ville de Nantes.

Elle fait partie de la réorganisation de l'ensemble du travail social, d'un point de vue économique ou idéologique.

D'autres conflits sur la région sont significatifs de cette politique : régression sur les conventions collectives, fermeture d'établissements, réorganisation du travail, poursuites judiciaires.

La liquidation des CAE c'est un pas de plus dans la répression qui avait commencé l'an dernier avec le procès et la condamnation de Léon. Pour ce dernier, l'affaire n'est pas close puisque le procès en appel est fixé à Rennes pour le 15 décembre.

- Pour obtenir le 15 décembre la relaxe de Léon ;
- Pour s'opposer à la liquidation des CAE ;

IL FAUT SE MOBILISER :

Réunion du Comité de soutien le Vendredi
15 octobre à 20 H 30 à la Maison des
Jeunes de la Géraudière.

VENTE DIRECTE DE LEGUMES AUX DERVALLIERES

Samedi, la vente directe de légumes organisée par le collectif d'animation des Dervallières a eu lieu :

Céleris en branche	1,20 F.
Tomates	1,50 F.
Poireaux 2 kilos	3,00 F.
Laitue	0,50 F.
Carottes	1;10 F.

Des discussions entre maraîchers et citoyens tenant compte des prix de revient, des prix de marché, du transport, avaient abouti à ces prix.

L'annonce avait été faite exprès sur un seul immeuble. Si bien que des habitants, d'autres immeubles sont venus nous donner leur adresse au cours des discussions pour participer à la préparation d'autres ventes,

Correspondance A. P. L.

Avec la sécheresse, ils sont bien chers les légumes !!
Vous devez vous en mettre plein les poches, vous, les paysans !!



T'as qu'à croire !
mercredi, on touchait
0,20 F par laitue
0,70 F par Kg de carottes
0,70 F par Kg de céleri
...



Bah, pourtant, au prix qu'ils sont au supermarché j'croisais bien que ...



te souviens-tu du prix des tomates y'a un mois ?



Pas très bien ... mais avec notre famille à nourrir ...



tiens-toi bien ! à ce moment là, moi, j'en touchais 0,50 F le kilo. Je gagnais pas 4 F de l'heure à c'prix là. J'ai attendu qu'elles augmentent pour les ramasser mais à ce moment là, elles étaient trop mûres !



Alors, t'as travaillé pour des prunes ! et les grossistes et les commerçants, y s'en mettaient plein les poches !



ben, c'est ça, t'as pigé !



Mais le gouvernement va vous aider !



tu crois ça ?
200 F par vache, ça paye même pas l'augmentation des aliments du bétail !!
une fois de plus, le gouvernement se sert de la sécheresse pour justifier l'augmentation des prix et le blocage des salaires !



Pendant ce temps-là, ça dresse les ouvriers contre les paysans !... et Giscard se frotte les mains !!!



un groupe d'habitants du quartier et des paysans-travailleurs ont organisé cette vente. La prochaine dans 15 jours, à bientôt.

APL

QUEST information

Bulletin Régional Hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

QU'EST-CE
QUE C'EST ?



...UN BULLETIN HEBDOMADAIRE
DIFFUSE A 1.000 EXEMPLAIRES.

Lu et soutenu par différents groupes (écoles, usines, quartiers, objecteurs, paysans-travailleurs, etc...), se veut pour : "UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES !"

L'APL, résolument engagé pour la suppression du système capitaliste, veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes, et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

NOS REUNIONS SONT OUVERTES
A TOUS, LE VENDREDI SOIR, à
20h45 au 12 bis rue de l'Indus-
trie (derrière la Librairie 71)

Tous les textes et photos négatifs que vous nous apportez sont discutés ce soir là. C'est donc la dernière limite pour le passage dans le numéro suivant.

nos bonnes adresses

- C.S.O.C. (Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience) et
- G.I.T. (Groupe Insoumission Totale), tous les jeudis de 20h à 22h, 57 rue des Hauts-Pavés.
- C.N.T.-A.I.T. (Confédération Nationale du Travail, section française de l'Association Internationale des Travailleurs), 43 rue Félix Faure, Rezé, permanence tous les samedis de 15h à 18 heures.
- A.P.F. (Association Populaire Familiale), 2 rue Lamoricière.
- GASPROM, 1 rue Léon Say, permanences vendredi de 19 à 21h, 74.65.59.
- CENTRE NANTES TIERS MONDE, 9 rue des Hauts-Pavés, dispose d'un montage audio-visuel sur le pétrole et la faim au Sahel.
- C.A.B.E. (Comité pour l'Accès aux Bords de l'Erdre), dispose d'un montage sur le problème scandaleux des bords de l'Erdre et d'un film sur le manif de 70. A édité une brochure de 120 pages sur les luttes menées depuis 7 ans.
- GSED-MFA, 2ème dimanche du mois à 10h, café Moderne, quai Marcel Boissard, Trentemoult, 75.53.82.
- C.R.I.N. (Comité Régional d'Information Nucléaire), mercredi et vendredi, permanence de 17 à 19h, rue de la Haute Forêt (derrière le Restau-U.
- C.A.P. (Comité d'Action Prisonniers), M.Gerin, la Mocquelière, 44800 St-Herblain.
- Comité CHOMEURS CFDT, 37 rue Lamoricière
- Comité CHOMEURS CGT, permanence le jeudi de 14 à 16h, Bourse du Travail CGT, rue Arsène Laloup.
- Association des AMITIES FRANCO-CHINOISES, 28 rue Jean-Jaurès, Rezé. Permanence de 14 à 18h le samedi. Brochures, montages, etc...]

POINTS DE VENTES.....POINTS DE VENTES.....POINTS DE VENTES.....

Librairie "71" : 29, rue J.Jaurès, 73.82.48.
 Librairie EUZEN : rue Jean Jaurès.
 Café SURCOUF : La Morrhornnière.
 Café LA NOE : La Jonelière.
 R.U. Le TERTRE : mardi midi.
 Rue de Strasbourg : face à la Préfecture.
 BELLEVUE : Grande place (Self-Information).

BUAT : Tabac Journeaux, 140 rue du Général Bust.
 ZOLA : Café-Tabac place Zola.
 Tabac LUTETIA : 96, rue du Général Bust.
 MAISON DE LA PRESSE : rue M.Sambron Pont-Château
 SILLON DE BRETAGNE : Saint-Herblain
 BAR D'AUTEUIL Petit-Chantilly : Orvault

ACHETEZ-LE.
 ou bien
 ABONNEZ-VOUS !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Un trimestre 12 n° = 20F - soutien 30F
 Un semestre 24 n° = 40F - soutien 60F
 Une année 48 n° = 75F - soutien 100F

LAISSEZ VOTRE ORDRE EN
 BLANC, ET ENVOYEZ-LE A
 LA : LIBRAIRIE "71"

NOM.....PRENOM.....
 ADRESSE.....
